

# BRÈVES DU CSE

| NOVEMBRE 2023 |



**Le régime santé évolue** au 1er janvier 2024 :

- **Majoration mensuelle** de la part salariée de la **mutuelle** : **~9€ + ~5€ conjoint 1er rang**
- Majoration mineure de la prévoyance
- La garantie verre simple en dehors du réseau Itelis passe de 149€ à 104€

Il est recommandé aux collaborateurs de passer dès que c'est possible par **le réseau Itelis** pour les remboursements optiques.



D'été 2022 à été 2023, le groupe a atteint **10% de croissance** sur les plus de 20% prévus, ce qui se justifierait comme un retour à la normal de l'économie après le rebond post-Covid. Scalian ne s'en inquiète pas et juge la situation satisfaisante par rapport aux autres entreprises du secteur.

Couplée à une **croissance nationale** recentrée sur **les grands comptes et l'industrie**, la volonté de l'entreprise reste la **croissance du CA à l'international**, notamment en Amérique du nord, pour viser le **50% France / 50% International**.



Au printemps, des élus pourront **visiter les futurs locaux de Neuilly** et s'assurer de leur adéquation pour la santé et la qualité de vie au travail des collaborateurs.

Scalian se conforme à la nouvelle législation sur **l'acquisition de congés payés pendant les arrêts maladies de longue durée (> 90 jours)**, mais attend toujours une confirmation juridique sur la rétroactivité de la mesure. À suivre.



Abonnez-vous à  
notre newsletter ou  
contactez-nous



SCALIAN.FIECI-  
CFECCG.ORG

Ou sur WhatsApp



SCALIAN